

Mr GARNIER Jean Jacques
Les Peloquins
16700 La FAYE

le 27,01,2019

1109 DP

Mme Le Commissaire Enquêteur
Place d'Armes
16700 RUFFEC

Mme La Commissaire,

Dans le département de la Charente, nous n'avons pas de pétrole mais du vent. Autrefois il y avait des moulins à vent, on en trouve encore des vestiges. Les éoliennes ne sont pas plus laides que les pylônes électriques ou que les réacteurs de CIVAUX (86).

Il est important d'utiliser les ressources locales et non délocalisables.

La construction d'un parc éolin apportera sa modeste pierre à la transition énergétique et contribuera au maintien ou au développement d'emplois locaux durant la construction mais aussi pendant l'exploitation du parc éolien car des travaux de maintenances doivent être régulièrement effectués.

Pour toutes ces raisons, je soutiens le parc éolien de RUFFEC.

Veuillez agréer mes sincères salutations.

J.-J. GARNIER